



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 21
Votants : 27
Date de la convocation : lundi 22 mai 2017

N° 17.05.29.19

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, M. DE CHAMBRUN, Mme MERLET, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, Mme MOULAOU, M. CASTELL, M. ROESCH, Mme PRIE, M. LOPEZ, M. MUNOZ, Mme PLAYS, M. SELKE, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :

Mme VIGNERON en faveur de M. ROQUES
Mme CAMBON en faveur de Mme MOULAOU
M. TUAL en faveur de M. BOUSQUEL
Mme JULLIEN en faveur de M. GRAVIER
Mme DAMAIS en faveur de Mme PLAYS
Mme MACHERY en faveur de M. GOEPFERT

ABSENTES : Mme GAUZY-CHABLE, Mme PASDELOU

Vie culturelle

JARDIN DES PELERINS

ATTRIBUTION DU NOM DE ROLAND JOLIVET

Rapporteur : Monsieur Laurent ROESCH

Monsieur Laurent ROESCH, Conseiller municipal délégué à la culture, à l'évènementiel et au patrimoine, rapporteur, rappelle à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, aux places publiques et aux carrefours giratoires de la commune.

Considérant le rayonnement de son l'œuvre, et le travail qu'il a pu accomplir de son vivant sur l'histoire de la commune de JUVIGNAC, il est proposé de donner le nom de Roland JOLIVET à celui du Jardins des Pèlerins afin que celui-ci devienne le « **Jardins des Pèlerins Roland Jolivet** ».

Danielle JOLIVET, épouse de Roland JOLIVET donnait son accord par courrier en date du 11 avril 2017.

Un hommage sera rendu à Roland JOLIVET l'occasion de l'évènement « *Les Automnales du Livre* » qui se déroulera fin septembre 2017 avec l'organisation d'une exposition et d'une conférence permettant de rappeler son important travail de recherche et de transmission sur l'histoire et le patrimoine de JUVIGNAC notamment.

Ce temps fort permettra aussi de rebaptiser officiellement le « **Jardins des Pèlerins Roland Jolivet** ».

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'APPROUVER le nouveau nom « **Jardins des Pèlerins Roland Jolivet** » ;

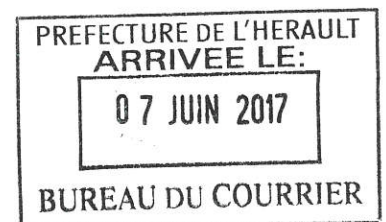
D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur ROESCH à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Le Maire,



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture le 7 juin 2017
et publication le 15 juin 2017